MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 57 (1958), p. 81-89

Jean Yoyotte

Le dénommé Mosou.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE DÉNOMMÉ MOSOU

PAR

JEAN YOYOTTE

La statuette de bronze Louvre E. 7693 que l'on connaît sous le nom de Mosou a été bien souvent reproduite et commentée. Haute de o m. 48, elle figure un homme « debout, [. . .] le pied en avant, le bras gauche tombant près de la cuisse. La main droite, relevée à la hauteur du sein, tenait le bâton de commandement. Le torse est nu, les reins sont ceints du pagne rayé, dont la pointe retombe carrément entre les deux cuisses. La tête est coiffée de la perruque courte, à petites mèches fines, imbriquées l'une sur l'autre. L'oreille est ronde et grande. Les yeux, bien ouverts, étaient sertis d'argent et ont été volés [. . .]. Les traits ont une expression remarquable de hauteur et de fermeté » [1]. Sur le flanc gauche de l'homme une colonne de texte et un Osiris ont été légèrement incisés à la pointe (fig. 1, p. 84) [2].

Le « Mosou » fut acheté par le Musée du Louvre en mai 1883, lors de la vente de la Collection Posno [3]. Il avait été acquis par le collectionneur peu

[1] Description d'après Maspero, *L'Archéologie égyptienne*[1] (1887), p. 294 avec fig. 172. Une photographie facilement accessible dans Fechheimer, *Kleinplastik der Ägypter* (1922), pl. 105. On trouvera plus bas dans les renvois aux auteurs qui se sont occupés de la date de « Mosou », d'autres références à des dessins ou reproductions photographiques de l'objet.

[2] De telles incisions se retrouvent sur le corps d'autres bronzes privés des époques bubastites ou saïtes, montrant l'image d'une divinité, voir p. ex. Fechheimer, *ibid.*, pl. 102-103. Il serait peut-être imprudent de dire, comme on l'a fait, que « Mosou » est tatoué (dans ce sens, Keimer, *Remarques sur le tatouage dans l'Égypte ancienne* (*Mém. Inst. d'Égypte* 53), p. 64-66).

[3] *Collection de M. Gustave Posno. Antiquités égyptiennes, gréco-romaines et romaines* (vente 22 mai 1883, Hôtel Drouot, Paris), Paris (1883), p. 125 (n° 524) et Atlas, pl. 6. — Le bronze fut inscrit au Journal d'Entrée du Louvre sous le n° 7693, en date des 23-26 mai 1883.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avant 1875, date à laquelle il fut signalé pour la première fois. Posno ignorait alors le lieu de trouvaille de son bronze, mais A. de Longpérier crut pouvoir constater que la nature de l'oxydation suggérait que l'objet ne provenait pas de la Haute Égypte [1]; il aurait été plus exact de dire qu'il avait l'apparence d'un bronze ayant séjourné dans un milieu humide plutôt que sur un site du désert. Je ne sais pourquoi Révillout a enregistré la pièce comme venant de Sakkarah [2], ni pourquoi Maspero a affirmé qu'elle provient de Boubastis [3]; il existe un témoignage formel sur son origine : Stern savait en effet que le « Mosou » avait fait partie, ainsi que les trois bronzes les plus célèbres de la Collection Posno [4], d'un lot de bronzes exhumé par un Grec sur le site de Memphis [5].

L'attitude générale du personnage, la perruque à petites tresses qui rappelle tout à fait la coiffure à la mode sous l'Ancien Empire, l'incrustation des yeux, tous ces détails font penser aux statues funéraires, faites de calcaire ou de bois, qui remontent aux époques memphites. Aussi, les premiers savants qui s'occupèrent de la statuette, A. de Longpérier (1875) [6], Soldi (1879) [7], Perrot et Chipiez (1882) [8], l'attribuèrent-ils à l'Ancien Empire, sans beaucoup d'hésitation, et, lors de l'entrée de l'objet au Louvre (1883), J. de Rougé [9] et Révillout [10] adoptèrent résolument cette datation. Pourtant, les progrès

[1] *CRAIBL* 3 (1875), p. 343, n. 1.

[2] Dans le Journal d'Entrée du Louvre.

[3] *Egypt., Ars Una* [2], p. 285.

[4] A savoir la statuette d'homme analogue au « Mosou » et le grand Horus faisant la libation qui sont au Louvre, et la figure de Seth combattant transformée en une image d'Amon criocéphale qui est aujourd'hui à la Glyptothèque Ny-Carlsberg.

[5] *Alterthumskunde. Die ältesten Bronzen der Welt. — Die Posno'sche Sammlung Aegyptischer Alterthümer. — Versteigerung derselben. — Die Erwerbungen des Louvre und des Berliner Museums*, dans *Zeitschrift für die gebildete Welt* III/6 (1883), p. 285-288. Stern se trouvait en Égypte en 1872-1873 (Dawson, *Who was who in Egyptology*, p. 153).

[6] *Les plus anciens bronzes du monde*, dans *CRAIBL* 3 (1875), p. 342-343, réimprimé dans *Gazette archéologique*, 1883, p. 93-96 (qui ajoute, pl. XIII, une photographie de l'objet).

[7] *L'Art égyptien d'après les dernières découvertes. Étude des collections exposées au Trocadéro*, Paris, 1879, p. 23-24.

[8] *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, I. *L'Égypte* (1882), p. 650-654 avec dessin fig. 435.

[9] *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1883, p. 204-205 et *Chronique de la Gazette archéologique*, n° du 31 juillet 1883, p. 70.

[10] *Revue égyptologique* III/1 (1883), p. 47-48 (avec photographie en hors-texte); *Musée du Louvre, Catalogue de sculpture égyptienne* (1888-1889), p. 61, n° 777.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

accomplis en matière d'archéologie égyptienne depuis le temps où Longpérier croyait avoir découvert *les plus anciens bronzes du monde*, auraient dû rendre les conservateurs plus circonspects : déjà, le rédacteur du Catalogue de la Vente Posno s'était contenté de noter que la coiffure « rappelait » celles de l'Ancien Empire [1] et beaucoup de savants proposèrent presque aussitôt de chercher une date plus basse. Se fondant sur une interprétation rocambolesque de l'inscription, Stern pensait à la XVIII^e^ dynastie [2], mais Erman [3] et Pietschmann [4] proposèrent fort raisonnablement de voir dans « Mosou » une œuvre archaïsante de Basse Époque (XXII^e^-XXVI^e^ dynasties). Maspero [5] devait les suivre et, généralement, fit prévaloir leur opinion [6]. Depuis, Bissing (1907) a cherché à démontrer que la statuette devait être attribuée à la fin du Moyen Empire ou au début de la XVIII^e^ dynastie, en s'appuyant sur un jeu fort érudit mais assez peu convaincant de comparaisons morphologiques [7]; Bénédite (1923) [8] et Capart (1924) [9] ont éprouvé quelque regret à voir délaisser la date de l'Ancien Empire. En fait, dans l'état actuel des connaissances, on ne saurait plus conférer au Mosou une si haute antiquité, puisqu'il semble avéré que le véritable bronze n'apparut pas en Égypte avant le Moyen Empire et n'y devint courant qu'à la XVIII^e^ dynastie [10]. Si bien que l'accord s'est fait pour classer l'objet sous l'étiquette « Époque Saïte » [11].

[1] Réf. plus haut, p. 81, n. 3.

[2] Réf. plus haut, p. 82, n. 5.

[3] *Deutsche Literaturzeitung*, 1883, p. 1-197.

[4] Dans le supplément à l'édition allemande de Perrot et Chipiez, *Geschichte der Kunst im Alterthum* I, *Aegypten* (1882), p. 855.

[5] *L'Archéologie égyptienne* [1] (1887), p. 294 (dessin, fig. 272) et [2] (1907), p. 301 (fig. 296); *Égypte, Ars Una* [2] [1919], p. 285 (noter que la fig. 538, p. 287, représente, non pas « Mosou »; mais la statuette similaire, Louvre E. 7692).

[6] La question de la date est prudemment passée sous silence dans la *Description sommaire des salles du Musée égyptien* (Musée du Louvre) par E. de Rougé, édition entièrement refondue par Pierret (1895), p. 79 (avec planche face p. 78). En revanche, Chassinat, *Mon. Piot* 4, (1897), p. 18-19, fait valoir avec de bons arguments que la statuette est archaïsante et non archaïque.

[7] *Ägyptische Bronze- und Kupferfiguren des Mittleren Reichs*, dans *Mitteilungen des Kaiserlich Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung* 38 (1913), p. 252-259 (avec fig. 8, p. 5).

[8] *Revue de l'Art ancien et moderne* 43 (n° 244), nov. 1923, p. 171 avec fig. 6.

[9] *L'Art égyptien. Études et Histoire* I (1924), p. 215.

[10] Lucas, *Ancient Egyptian Materials* [3] (1948), p. 252-254.

[11] Boreux, *Musée du Louvre, Guide-Catalogue sommaire* II (1932), p. 409-410 et pl. 56; Bosse, *Die menschliche Figur* (*Aeg. Forsch.* 1), p. 18, n° 18 et pl. 1e; Vandier, *Musée du*

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette désignation — trop souvent employée comme un synonyme de « Basse Époque » — manque de précision. La date du « Mosou » archaïsant mériterait d'être déterminée avec plus de rigueur. L'objet ayant été trouvé dans un lot de bronzes enfouis, des données plus précises sur les circonstances de sa découverte seraient d'une utilité limitée, puisqu'une favissa est susceptible de contenir des objets d'époques fort variées [1]. Mais, indépendamment d'une étude morphologique et esthétique qui devrait être faite par des spécialistes en la matière, l'examen de l'inscription peut fournir des indices de datation.



Fig. 1.

Lors de l'achat de l'objet par le Louvre, la titulature incisée sur le flanc gauche était recouverte par l'oxyde. Longpérier, tout en publiant une copie relativement exacte du texte [2], se contenta d'identifier dans les derniers signes « l'ethnique schasou ». L'hypothèse qu'il formula en conséquence sur l'origine présumée orientale du personnage fut péremptoirement reprise par Révillout qui crut pouvoir traduire, à partir de lectures bien inférieures à celle de son devancier : *Mesu, fils de la femme Ment-bu-pšasu* — en d'autres termes *Mesou, né d'une syrienne* (*Mentpupshasu*) [3]; Révillout, en cette affaire, oubliait que l'emploi de l'article *p*ȝ et la présence même du nom des *Shasou* [4] étaient paradoxaux dans un texte qu'il attribuait à l'Ancien Empire. L'incroyable traduction de Stern [5] qui fait aussi de « Mosou » un asiatique, en y reconnaissant *Moses der Sohn Ebdus, des Hirtens,* sombra dans un juste oubli. Le personnage n'en resta pas moins désormais connu sous le nom de *Mosou* (*Masou, Mesou*).

L'examen du texte, aujourd'hui parfaitement nettoyé, permet d'assurer les lectures, d'envisager une toute autre traduction et de récuser en doute, non

Louvre. Le département des Antiquités égyptiennes. Guide sommaire (1948), p. 71 avec pl. 15 (2). Fechheimer, *o. c.*, précise : « Äthiopenzeit ».

[1] C'est le cas de la trouvaille de bronze faite à Memphis en 1904 (Daressy, *ASAE* 3 (1902), p. 139-150) à laquelle Bissing (*o. c.*, p. 256), a judicieusement fait allusion.

[2] Réf. plus haut, p. 82, n. 6.

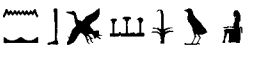
[3] Réf. plus haut, p. 82, n. 10.

[4] Le nom de ces Bédouins du Hôf et du Négeb n'est attesté que depuis la XVIII[e] dynastie (Gauthier, *DG* V, p. 106-107).

[5] Réf. plus haut, p. 82, n. 5.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

seulement l'origine asiatique de l'individu représenté, mais le bien-fondé de sa dénomination traditionnelle. La colonne verticale, gravée avec élégance et netteté, se lit clairement (fig. 1, p. 84)[1] :



On isole aussitôt à la fin du texte le signe qui détermine couramment les noms propres masculins, d'où l'on peut conclure de manière presque certaine que les derniers hiéroglyphes contenaient un anthroponyme. La première partie de l'inscription, puisqu'elle n'est visiblement pas une formule votive doit représenter le titre du personnage. L'interprétation de ce titre n'est pas évidente au premier abord; l'élément initial  dont on avait tiré le pseudo-Mosou est à première vue déconcertant, mais les mots suivants  qu'on transcrirait volontiers *wr n ḫɜst*, « *roi de pays étranger* », indique sans doute dans quel sens on pourra trouver des parallèles. D'emblée, le protocole de « Mosou » paraît devoir être rangé parmi les documents relatifs à ces chefs de milices libyennes qui dominaient les provinces d'Égypte au temps des Sheshonqides et se désignaient le plus souvent par le titre de *wr*, « chef » (var. *wr ʿɜ*, « grand chef »), en le faisant suivre d'ordinaire par le nom de la peuplade dont ils commandaient les contingents : « (grand) chef des Meshouesh » surtout, mais aussi « grand chef des Libou », « grand chef des Mehesoun », « grand chef des étrangers », etc.[2].

Parmi les titulatures, fort nombreuses et variées, qui nous font connaître ces princes de souche barbare, il en est une qui donne, pour l'*incipit* du texte de « Mosou », un exact parallèle : il s'agit d'une des légendes qui sont inscrites sur le sarcophage de la Chanteuse de l'Intérieur d'Amon Eskhons, Musée de Berlin 7478[3]; cette vierge consacrée était :

a. « fille du  ».

[1] Ce dessin, reproduit ici en grandeur originale, a été établi sur un frottis, mais en présence de l'original. Je remercie vivement Janine Monnet de l'aide qu'elle m'a apportée au cours de ce travail.

[2] Liste de ces personnages dans mon étude sur *Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne*, sous presse dans *Mélanges Maspero* .N. S.

[3] *AeIB* II. p. 331; cf. *Ausf. Verz.*[2] (1899), p. 237.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le même sarcophage fournit deux variantes de la même phrase :

b. « fille du  ».

c. « fille du  ».

Le père de cette Eskhons était donc *ms n wr M* (var. c *Mš*) *Ḥr-wḏ*ȝ*(w)*, *enfant du chef des Mesh⟨ouesh⟩, Aroudtès*. Son titre, qui se réduit à l'expression de sa noble ascendance, doit être rapproché d'une formule similaire qui figure sur la stèle de donation 5647 du Musée des Beaux-Arts de Moscou, datée de l'an XXXI de Sheshonq III [1] :



L'enfant du grand chef des Libou, le mek, *Paouerd, fils d'Enamonnefnebou* [2].

Le titre de « Mosou » serait donc la distinction honorifique de *ms* (*n*) *wr*, « fils (de) chef ».

L'interprétation qui consisterait à reconnaître plutôt dans le *ms* initial de la titulature de « Mosou » le titre libyen *mes*, pour séduisante qu'elle m'ait d'abord paru [3], est difficile à conserver. On sait que dans cinq mentions de « chef des Meshouesh » [4] et dans une mention de « chef des Libou » [5], le titre habituel , *wr*, var.  et , est remplacé par un vocable  ou dont il est visiblement le synonyme ; on s'accorde pour y retrouver le mot berbère (touareg) *mes*, « maître » [6]. est la notation phonétique du terme barbare et en est le déterminatif [7]. En effet, la conformité remarquable des six exemples, tous tirés d'inscriptions lapidaires très correctes,

[1] Lourié, *Epigraphika Vostoka* (en russe), 5 (1951), p. 95-97.

[2] Il faut comprendre que Paouerd est fils du grand chef Enamonnefnebou. En effet, ce dernier, dûment désigné par son nom, est figuré officiant en tant que prince souverain dans le cintre de la stèle.

[3] *Histoire universelle* I (*Encyclopédie de la Pléiade*), 1956, p. 230.

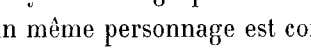
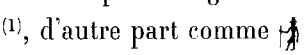
[4] Stèle de Dakhleh, l. 1 (Gardiner, *JEA* 19 (1933), p. 19-30); Hache Caire E. 36513 = Daressy, *ASAE* 8 (1907), p. 284; Sarcophage Caire E. n° prov. 21/11/16/5 = Maspero, *ZÄS* 21 (1883), p. 69; Groupe Berlin 9.230 = *AelB* II, p. 229-230 et *Ausf. Verz*² (1899), p. 232.

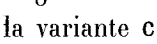
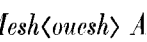
[5] Stèle du Sérapeum, Daressy, *RT* 11 (1889), 80 et aussi *RT* 35 (1913), p. 136.

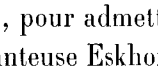
[6] Ch. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français* III, p. 1.245. — Cf. Erman, *ZÄS* 21, (1883), p. 69, n. 1; Daressy, *RT* 11 (1889), p. 80; Gardiner, *JEA* 19 (1933), p. 23; Hölscher, *Libyer und Ägypter* (*Äg. Forsch.* 4), p. 67; Rössler, *Zeitschrift für Assyriologie, NF* 16 (1952), p. 122, etc.

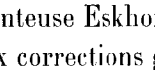
[7] Comparer le cas similaire du nubien (méroïtique) *qerẽ*, « roi », transcrit en égyptien (*kwr*) et déterminé par le même signe du « chef ».

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

empêche d'y voir une graphie très synthétique pour *ms n wr*, « l'enfant du chef », d'autant qu'un même personnage est connu d'une part comme  *grand* mes *des Libou* [1], d'autre part comme  *grand chef* (wr) *des Libou* [2].

Or, on a cru pouvoir retrouver un exemple supplémentaire du mot libyen *mes* sur le sarcophage Berlin 7478, dans le terme *ms* que nous avons cru devoir traduire par « enfant » [3]. Si cette interprétation se révélait justifiée, il faudrait alors considérer que le même mot libyen figure sur la statuette du Louvre. Mais il faudrait alors négliger le parallèle fourni par la stèle de Moscou où il s'agit sans aucun doute d'un fils (*ms*) du chef et non du chef (*ms*) lui-même, ainsi que Lourié l'a reconnu [4]. Il faudrait de plus attribuer à l'incompréhension du scribe le *n* de *ms n wr* dans les variantes b et c du sarcophage. Le résultat acquis au prix de cette correction n'est pas très satisfaisant : si la variante c rectifiée donne bien le mot  (d'où la traduction *fille du* mes *des Mesh⟨ouesh⟩ Arouôtès*), la variante b amendée et la variante a donnent  d'où une traduction *fille du* mes *et chef des Me⟨shouesh⟩ Arouôtès*. Chez « Mosou », se rencontrerait la même tournure, *le* mes *et chef*... A vrai dire, dans les deux cas, la traduction *le* mes *et chef* est bien insolite : elle implique l'existence d'une expression incontestablement pléonastique (*ms* et *wr* étant synonymes), dont aucun parallèle explicite ne vient confirmer l'existence. Le seul moyen d'éviter ce pléonasme singulier serait d'imaginer une autre erreur de scribe, commune cette fois au sarcophage et au bronze (le copiste ayant métamorphosé le déterminatif en un mot abusif !). En définitive, pour admettre que c'est le titre libyen *mes* qui figure dans les inscriptions de la Chanteuse Eskhons — partant sur la statuette de « Mosou » — on devrait postuler deux corrections gratuites.

Mosou était donc, semble-t-il, l'« enfant d'un chef de  », le signe représentant le nom d'une ethnie étrangère, selon toute probabilité. Deux interprétations de ce signe peuvent être envisagées.

1° équivaut à , abréviation éventuelle du nom de la tribu des

Cf. *BIFAO* 50 (1952), p. 183-187. — Dès la XIX^e^ dynastie, les relations entre l'Égypte et les Libou et Meshouesh étaient fort étroites et l'incorporation massive de captifs libyens dans l'armée remontait au règne de Ramsès II. Aussi peut-on se demander si l'énigmatique mot *msi/msw* qui désigne manifestement « le souverain » aux *P. Anast.* I, 18,2 et *P. Salt*, 124 r°, 2, 18 (cf. Gardiner, *Eg. Hier. Texts*, p. 20*, n. 3 et Černý, *JEA* 15 (1929), p. 255-256), n'est pas le vocable libyen *mes* que les Égyptiens auraient emprunté dès cette époque au langage de leurs auxiliaires (?).

[1] Réf. plus haut, p. 86, n. 5.

[2] Legrain, *ASAE* 9 (1908), p. 278.

[3] Ainsi, *Ausf. Verz.*[2] (1889), p. 237 et *Wb. Belegst.* zu II, 142[9] (p. 210).

[4] Réf. plus haut, p. 86, n. 1.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Meshouesh. On constate en effet dans plusieurs inscriptions, que, chez certaines graphies du titre « grand chef des Me(shouesh) », le nom de cette peuplade, la plus importante des colonies libyennes d'Égypte, est réduite à son groupe déterminatif :  ou , les variantes assurant de manière incontestable qu'il s'agit bien des Meshouesh [1].

2° équivaut à . On connaît en effet par les monuments d'un prince Namart fils d'un roi Sheshonq l'existence d'une fonction de . var.  et  [2], qu'il est difficile de ne pas comprendre *grand chef des étrangers*, à cause de la désinence *ty* qui impose une lecture *ḫ3stywˁ*.

Après le titre *ms* (*n*) *wr n M* (ou *n ḫ3stywˁ*), maintenant isolé, il reste un groupe  dans lequel il faut naturellement retrouver le nom même du personnage représenté : le vrai nom de « Mosou » ! Il serait évidemment tentant de reconnaître ici le nom égyptien *P3-Šsw*, litt. « Le Bédouin », attesté depuis le Nouvel Empire [3]. Mais alors le ferait partie du titre initial et on ne pourrait aboutir à une traduction cohérente qu'en amendant le texte :  serait-il une faute pour  *chef des Libou ?* Cette correction est tentante, mais c'est tout de même une correction. Aussi le plus simple est-il de voir dans *Bpšs* un de ces nombreux noms propres que les barbares introduisirent avec eux en Égypte.

En ne retenant que les lectures les plus simples et sans recourir à une correction, il est loisible de traduire ainsi la légende du prétendu Mosou : *L'enfant du chef des étrangers* (ou *du chef des Me*[*shouesh*]), *Bepeshes*. L'allusion faite dans l'inscription gravée sur son effigie à un chef (*wr*) d'une tribu barbare domiciliée en Égypte constitue un indice de datation. Les premiers « chefs » de cette sorte [4] qui soient connus par les monuments témoignant de leur égyptianisation sont les princes des Meshouesh, Sheshonq l'Ancien, Namart et son fils, le futur Sheshonq I, tous contemporains de la XXIe dynastie. Puis au temps de morcellement politique qui suivit le règne d'Osorkon II, des « grands chefs

[1] Comparer par exemple la stèle publiée par Daressy, *ASAE* 16 (1916), p. 177, le fragment publié par Legrain, *RT* 22 (1900), p. 54 et le Décret de Kôm el-Sultan, Blackmann, *JEA* 27 (1941), p. 83-95 ; ou encore la titulature Legrain, *RT* 29 (1907), p. 174 [D], à la titulature du même Pétisis Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 10-11.

[2] Réf. dans Gauthier, *ASAE* 18 (1918), p. 246-247.

[3] Ranke, *PN* I, p. 117, n° 24.

[4] « Chef des *Medjaou* » mis à part !

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des Meshouesh » et autres émirs libyens sont très souvent mentionnés et se signalent par des monuments importants. Les derniers « grands chefs » furent contemporains du début du règne de Psammétique I. La belle statue de « Mosou » — si j'ose l'appeler ainsi désormais — remonterait donc à la période intermédiaire, qui sépare le Nouvel Empire de l'Époque saïte, et probablement à l'époque sheshonqide proprement dite.

La triste époque des rois-prêtres et des mercenaires ne fut pas dans l'ensemble très favorable aux Beaux-Arts. Mais avec la joaillerie, il est un domaine où le savoir technique et la finesse du goût ne semblent pas avoir périclité : c'est l'art du bronzier. Karomâmâ, la Divine Adoratrice dont le Louvre possède une très fameuse image de bronze [1], fut contemporaine de Takelot III (847-823 env.) sous lequel le prince Osorkon dut défendre âprement son apanage de grand-prêtre d'Amon. Le Pétoubastis dont une grande statue de bronze incrustée d'or est partiellement conservé dans la Collection Gubelkian [2] est probablement le Pharaon Pétoubastis que nous conte la Geste, témoin passif des querelles de ses grands. La gentille « Dame Takoushit » d'Athènes vivait vers l'époque où Piankhy, roi d'Éthiopie, disputait à Tefnakht une Égypte découpée entre plus de douze rois [3]. Ces œuvres des temps d'anarchie sont loin d'être inférieures en qualité au prêtre Smendès du Musée de Mariemont [4] ou à l'Osorkon I de l'ancienne Collection Lehmann [5] qui datent des époques tranquilles de la domination sheshonqide. A cet ensemble de pièces remarquables, il faut sans doute ajouter le « Mosou », comme un nouveau témoignage de la manière dont l'aristocratie libyenne conserva et manifesta un penchant marqué pour les belles effigies de bronze et trouva chez ses sujets des artistes émérites pour les exécuter.

[1] Bénédite, *Gazette des Beaux-Arts* 1896, p. 479; Chassinat, *Mon. Piot* 4 (1897), p. 15-25; *Encyclopédie photographique de l'Art* I. *Les Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre* (Éd. Tel), p. 105; pour l'inscription, Pierret, *Inscr. inéd. du Louvre* (*EE* 2), p. 39-44.

[2] *Temporary exhibition. Ancient Egyptian Sculpture lent by C. S. Gubelkian.* The British Museum, Londres (1937), p. 11-12 et 24, n° 18, pl. 22-23.

[3] Voir mon étude sur *Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne*, IV^e^ partie, sous presse dans *Mélanges Maspero* N. S.

[4] *Les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles (1952), p. 32-33, pl. 9. Selon Hayes ce bronze serait de la XXI^e^ dynastie.

[5] *Collection Lehmann. Catalogue des Antiquités égyptiennes, grecques et romaines* (vente le 11 juin 1925, Hôtel Drouot, Paris), p. 7, n° 30 et pl. 2.

BIFAO 57 (1958), p. 81-89 Jean Yoyotte
Le dénommé Mosou.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net